

La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°21 . FÉVRIER 2019



« Chères Vençaises, Chers Vençois,

Nos actions 2019, 100% pour les Vençois.

Favoriser une qualité de vie harmonieuse, renforcer la sécurité et le bien vivre dans les quartiers, permettre à chacun de fréquenter durablement les équipements culturels, sportifs, éducatifs, associatifs... sont les priorités qui motivent l'équipe municipale. Nous ne renoncerons à aucun projet qui serve l'intérêt général malgré la baisse de 54% des aides de l'Etat, soit une perte de 1,8 million d'euros de 2013 à 2018 ! Ceci sans augmenter les impôts locaux avec un taux d'endettement réduit en maîtrisant les dépenses au plus juste en négociant avec l'Etat une réduction des pénalités injustes et démesurées.

Pour une Ville active, animée, commerçante, solidaire, connectée, nous agissons et préparons une plate-forme de mobilité durable enrichie d'un parking relais, d'une gare routière repensée, du réseau Lignes d'Azur renforcé, des vélos en libre service, d'une pompe E85 pour économiser et réduire la pollution...

Nous déployons la fibre optique avec 1 an d'avance pour plus de télétravail et de coworking, nous modernisons notre Cinéma, nous ouvrons encore plus au numérique notre Médiathèque et renforçons les outils d'information...

Pour une vie saine, nous installons une agriculture biologique et éthique au Pra de Julian offrant du bio en circuit court aux Vençois et aux restaurateurs. Dans nos cantines aussi, le bio et l'anti-gaspillage s'invitent aux menus des enfants.

Des actes favorisant le bien vivre ensemble au cœur du futur Grand Jardin réaménagé, du nouveau Centre Culturel, du quartier Chagall éco-durable, du parc de La Conque ouvert à tous. Des projets nourris par les Vençois pour dessiner ensemble la Ville rayonnante et innovante, audacieuse et attractive qui nous unit.



Catherine LE LAN
Maire de Vence
Présidente du SIVOM
du Pays de Vence



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2019

Entre bilan et perspectives, l'action communale détaillée

En ce début d'année 2019, l'heure est à la programmation de l'action municipale pour les mois à venir. A l'occasion de la cérémonie des vœux à la population ou du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en Conseil Municipal, le Maire, Catherine Le Lan n'a pas manqué de rendre compte des opérations menées au cours de l'année écoulée et de détailler les projets de 2019.

Un exercice de transparence important affichant le dyna-

misme d'une équipe totalement investie au service des Vençois.

En préambule, Madame le Maire a toutefois souligné les difficultés croissantes liées à la gestion municipale en particulier du fait de la baisse des moyens financiers, imposant de renoncer à certaines ambitions et à sans cesse économiser davantage pour défendre les services publics. En plus des prélèvements opérés par l'Etat (dont 940 000 € pour non respect de la loi SRU), les dotations ont chuté de près de 54% entre 2013 et 2018 soit une perte de plus de 1,8 million d'euros lourdement ressentie dans le choix des priorités annuelles.

(suite page 2)



RÉALISATIONS

Les projets annoncés aux vœux de janvier 2018

- Ouverture du nouveau Centre d'Animation de la Vie Sociale **fait**
- Mise en œuvre du plan de stationnement instaurant la gratuité en centre-ville pour les courtes durées **fait**
- Finalisation de la mise en accessibilité de la Mairie **fait**
- Concertation et amélioration du projet Chagall **fait**
- Embellissement et végétalisation de la place du Grand Jardin **à venir**
- Aménagement et ouverture de la totalité du Parc de la Conque **travaux faits**
- Création du jardin partagé Fernand Moutet **fait**
- Création et ouverture d'un square devant la Maison de Retraite **fait**
- Création de parcours touristiques **en cours**
- Lancement des travaux du nouveau Centre Culturel **fait**
- Création des Comités de Quartier **fait**
- Passage à 33 % de Bio dans les cantines sans augmentation des tarifs **fait**
- Création du crédit environnement 0% **fait**
- Apprentissage dans les Collectivités **demande à l'Etat faite**

P.2 PROJETS 2019
Les nouveautés de l'année



P.3.5 ACTUALITÉ COMMUNALE
Travaux, logements à la Sine, projet Chagall...



P.6.7 FESTIVITÉS
Dénomination de la Médiathèque & les derniers événements.



P.8 AGENDA
La nouvelle exposition du Musée et les prochains rendez-vous.





Par ailleurs, des améliorations en matière de mobilité sont prévues avec :

» une gare routière vençoise repensée, et agrandie afin d'accueillir les bus scolaires en toute sécurité, et la création d'un parking relais.

» après la mise en service de la ligne Vence-Carros, la refonte du réseau Lignes d'Azur par la Métropole en septembre 2019 avec des fréquences améliorées, et des amplitudes horaires augmentées.

» L'installation d'une pompe E85 dans une station service de Vence répondant au choix de la Ville d'économiser et de minimiser la pollution.

» En ce qui concerne le numérique, la Ville continuera d'accompagner le déploiement de la fibre optique, aujourd'hui opérationnelle à hauteur de 57% sur notre territoire. Avec un an d'avance sur ce qui était prévu, cette avancée technologique doit permettre davantage de télétravail notamment dans le cadre des activités de notre centre de coworking.

» A noter également pour notre cinéma municipal, l'arrivée d'un nouvel exploitant et un hall d'accueil rénové permettant l'accès aux PMR.

» La médiathèque (avec ses 3.100 inscrits) toujours plus dynamique, développera de nouvelles actions numériques en 2019 et sera baptisée Elise et Célestin Freinet en l'honneur de ces deux pédagogues vençois qui ont créé à Vence une école, une méthode, une philosophie de l'éducation.

» Au niveau de la sécurité, les caméras analogiques vieillissantes seront remplacées par des dispositifs numériques plus performants. Le contrôle d'accès à la cité historique sera lui aussi modernisé. Enfin, dans le cadre de la protection de nos groupes scolaires, la Ville terminera d'équiper les écoles du Suve et des Bigardiens de visiophones à l'entrée.

LES PROJETS DE 2019

Avec des avancées prévues dans de nombreux domaines, 2019 verra tout d'abord la concrétisation de plusieurs projets phare, tels que :

» l'aménagement et l'embellissement de la place du Grand Jardin (lire ci-dessous)

» le déménagement du Centre Culturel Municipal, et ses 1000 inscrits en centre-ville. Les travaux ont débuté en septembre dernier rue Isnard.

» l'ouverture au public du Parc de la Conque et de la Grande Chapelle du Calvaire rénovée,

» la livraison du foyer dédié aux activités des seniors.



Aménagements de détente au Parc de la Conque

» Autre nouveauté, à la suite du rachat de plusieurs propriétés au Pra de Julian (à ce jour 2 hectares municipaux et 7 hectares d'ici 2022) un projet d'agriculture biologique et éthique verra bientôt le jour.

Après "Ma Ville est un Grand Jardin", "Le Jardin dans l'Assiette", c'est un jardin nourricier durable à l'année qui sortira de terre dans l'idée de proposer davantage de produits bio en circuit très court sur la commune. Le marché bio sera lui aussi étoffé avec 110 m² d'espaces de vente supplémentaires.

Cette année encore, priorité est donnée à la qualité de vie des habitants, aux services de proximité et à notre environnement afin que Vence soit chaque jour plus agréable à vivre.



Vence : Ville attractive

Quelle que soit la saison, Vence conjugue ses spécificités et son dynamisme qui séduisent tout autant les habitants, les visiteurs ou les touristes.

■ Avec ses 18 929 habitants, la commune connaît une croissance annuelle de 1,15%.

■ 3 925 entreprises sont installées à Vence en comptant les micro-entreprises et les 400 commerces.

■ Plus d'une centaine d'animations par an sont organisées sur la commune. Les seules Fêtes de Noël 2018 ont réuni près de 17 000 personnes.

L'attractivité de Vence, c'est aussi :
■ 400 000 touristes par an qui génèrent une forte activité économique, dont 43 000 visiteurs de passage à l'Office de Tourisme.

Notre patrimoine et notre animation culturelle rencontrent aussi un franc succès avec :
■ 13 000 visiteurs au Musée de Vence

Fondation Emile Hugues

■ 3 500 visiteurs à l'Espace Muséal Gombrowicz

■ 48 000 visiteurs à la Chapelle Maristesse

■ 11 000 visiteurs pour la statue exceptionnelle de la Cathédrale Notre Dame de la Nativité.

■ Et bien sûr, nos trois festivals : les Nuits du Sud avec ses 17 300 visiteurs l'été dernier, Art et Tolérance, et le dernier né : le Festival International de Clowns.

■ En 2018, Vence a également reçu plusieurs récompenses qui participent à sa reconnaissance dans différents domaines : la "Qualité Tourisme" pour notre Office de Tourisme, les "Rubans du Patrimoine" saluant la qualité de la restauration de la Villa Alexandrine, une 3^{ème} Fleur des Villes Fleuries, et le label "2^{ème} Libellule" du fait de son engagement pour la biodiversité dans les aménagements urbains.

INFORMATION

Tous les moyens de s'informer sur la vie vençoise

Depuis plusieurs années, Vence a développé de nombreux outils permettant à chaque Vençois selon ses habitudes de s'informer sur tout ce qui se passe sur la commune. C'est ainsi qu'ont été mis à votre disposition :

- le Journal La Vie de Vençois distribué dans les boîtes aux lettres
- le nouveau site internet de la Ville et la newsletter
- la retransmission du Conseil Municipal en direct
- la page Facebook de la Ville qui a récemment atteint les 5000 abonnés

Egalement des publications ponctuelles telles que :

- le Journal des Familles distribué en septembre afin d'informer les parents sur tous les services liés à l'enfance existant à Vence
- le Guide Eco-citoyen réunissant des informations précieuses pour chaque habitant puisse limiter son impact environnemental
- le Journal des Solidarités et de l'Action Sociale détaillant les actions de la Ville, du C.C.A.S et de leurs partenaires en faveur des personnes fragilisées
- D'ici peu, des panneaux électroniques seront aussi installés dans le but de mieux informer les Vençois sur l'actualité, les fêtes et animations etc...

Avec l'ensemble de ces dispositifs qui relaient l'information sur l'actualité locale et les projets en cours, il revient à chacun de prendre le temps de s'intéresser en accédant via ses supports à une information "officielle" qui peut revêtir un certain intérêt à l'heure où tout et son contraire peuvent être affirmés sans vérification sur les réseaux sociaux...



La Mairie dialogue avec la Préfecture pour éviter un projet majeur de logements à la Sine

Il y a quelques semaines, la Préfecture des Alpes-Maritimes a décidé d'imposer à la Ville de Vence, la construction d'un programme immobilier de 12 000 m² comprenant des logements sociaux dans le cadre des obligations de la loi SRU. Le terrain concerné se situe chemin de la Sine en lisière de forêt.

Cette décision intervient dans une logique de rattrapage du déficit de Vence en matière de logements sociaux.

Dans ce cadre, comme sur plusieurs communes du Département considérées comme mauvaises élèves, la Préfecture peut se substituer aux Mairies pour préempter des terrains et accorder les permis de construire afférents à de nouveaux projets de logements.

A réception de l'arrêté pris par la Préfecture concernant le terrain de la Sine, Catherine Le Lan a rapidement fait connaître son opposition au projet sachant que ce dernier pourrait aboutir à la construction de 270 logements, d'où l'installation sur ce secteur résidentiel clairsemé de plus de 500 nouvelles personnes sur un seul et même site alors que les conditions et infrastructures ne sont absolument pas réunies pour une telle implantation.

Elle a tout d'abord tenu à rappeler que la Municipalité, consciente des nécessités en matière d'habitat à loyer modéré, est loin d'être inactive en ce domaine.

Malgré la rareté et le coût du foncier vençois, entre 2014 et 2016,



156 Logements Locatifs Sociaux ont été créés répartis sur différents programmes. Depuis 2017, 107 autres logements ont été livrés ou sont en cours de construction. Le projet Chagall en phase d'accueil sur un site central et bien desservi, 208 nouveaux LLS avec une première tranche de travaux lancée en 2020. Vence s'inscrit donc dans une dynamique volontaire mais n'oublie pas de veiller à préserver l'équilibre urbain et l'intégration environnementale de tout nouveau projet.

Or, l'impact du projet de la Sine irait à l'encontre de ces principes.

1 Le nombre de nouveaux habitants tel qu'envisagé, serait bien trop élevé au regard du secteur et des services publics existants.

2 Le terrain à proximité immédiate des bois de la Sine est classé en zone à risque Bleue B1a du Plan de Prévention des Risques d'Incen-

die, proche d'une Zone Rouge, et avec une voie d'accès et/ou d'évacuation étroite et sinueuse.

3 Le Plan Local d'Urbanisme, notamment validé par les services de l'Etat, ne prévoit pas d'habitat sur cette parcelle.

4 Le caractère excentré et mal desservi du site à 3 km du centre-ville favoriserait le risque d'isolement socio-économique des habitants.

Pour toutes ses raisons, le Maire a fait appel de la décision et compte sur le dialogue, le respect des élus et des politiques locales, pour que le bon sens l'emporte face à une politique du chiffre qui, en matière de production de logements, a déjà conduit par le passé à de nombreuses erreurs.

Une rencontre en Préfecture a eu lieu le 12 février et la Municipalité pourra prochainement annoncer des évolutions sur ce dossier.

Grand Débat National

Les deux réunions en Mairie ont intéressé les Vençois

Deux séances d'échanges d'idées sur les thèmes de la transition écologique, des services publics et de la fiscalité ont été organisées à la Mairie dans le cadre du Grand Débat National. Près de 150 personnes (75 à chaque réunion) ont fait le déplacement pour assister aux discussions animées par Anne Ferrero Desercy et Henri Deschaux Beaume.

En petits groupes afin de faciliter les interactions entre participants, les remarques, commentaires et suggestions sont allés bon train dans un esprit qui se voulait constructif.

Dès le 15 mars, toutes les contributions notées ou déposées, ainsi que les messages inscrits dans le cahier de doléances mis à la disposition des citoyens depuis le 7 janvier, seront transmis à la Préfecture des Alpes-Maritimes. Parmi les remarques les plus exprimées, on retiendra le souhait pour les citoyens d'être plus écoutés, d'obtenir une plus grande justice fiscale (retour ISF, lutter contre l'évasion fiscale, impôt sur le revenu pour tous, augmentation des revenus), ou encore de réformer l'Etat en luttant notamment contre les gaspillages.



EN BREF

Vence Proximité se déploie et innove

Vence Proximité continue le déploiement de ses Comités de Quartier agissant en complémentarité avec les Référents de Quartier déjà en place. Le 6 décembre 2018, en présence de Catherine Le Lan, Maire de Vence, de Jean-Claude Cochat, Adjoint délégué à la Qualité de Vie, s'est tenue la réunion de présentation du Comité N° 6 regroupant les secteurs de Saint Martin / Riou / Sainte Colombe / Pioulier / Pra de Julian. Brigitte Boucuillon et Jean-Baptiste Gisbert habitants du secteur sont désormais respectivement animatrice et co-animateur bénévoles de ce nouveau Comité de Quartier.

NOUVEAU : VOS DEMANDES EN LIGNE !

Par ailleurs, toujours dans l'idée de faciliter et donc de favoriser les échanges entre les citoyens et les élus et/ou services de la Ville, un nouveau service a été mis à la disposition des Vençois. Vous avez une requête ? Vous souhaitez signaler un problème ? Vous pouvez désormais le faire par internet !

Rendez vous sur vence.fr/proximite-quartiers/ Un formulaire de requête en ligne est à votre disposition.

La Métropole met en place le Chèque Carburant

La Métropole Nice Côte d'Azur soutient le pouvoir d'achat de ses habitants et met en place un dispositif d'aide face à la hausse des prix des carburants. Le soutien financier s'adresse aux résidents de la Métropole dont Vence.

Ainsi si vous êtes :

- propriétaire de votre véhicule et que vous l'utilisez pour aller sur votre lieu de travail
- vous habitez à plus de 10km de votre lieu de travail

- votre revenu est inférieur ou égal à 2 fois le SMIC, vous pouvez recevoir tous les trois mois une aide d'une valeur de 60€.

N'hésitez pas à consulter le site : <https://chequescarburant.nicecotedazur.org/.../P.../Accueil.aspx>

La subvention pour l'achat d'un vélo électrique reconduite en 2019

Par ailleurs, la Métropole maintient son dispositif d'aide aux particuliers qui achètent un vélo électrique, et œuvre ainsi en faveur de l'environnement, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à la limitation des nuisances sonores. Cette démarche encourage le développement des transports « propres » en incitant les résidents du territoire métropolitain à se doter de deux roues électriques neufs. La subvention accordée est fixée à 25 % du prix d'achat TTC du vélo, dans la limite de 150€ par matériel. Pour plus de renseignements ou pour déposer un dossier de demande rendez vous sur : www.nicecotedazur.org/deplacement/

Aménagement du Grand Jardin : Les travaux décalés à l'automne

Dans le dernier numéro du journal La Vie de Vençois, nous vous avons présenté le projet d'embellissement et de végétalisation de la Place du Grand Jardin imaginé par le paysagiste de renommée Jean Mus.

A la suite de la concertation avec les habitants (plus de 500 participants), des modifications mineures ont été retenues comme l'agrandissement de l'espace réservé aux fêtes et animations dans le prolongement de l'Allée des Fleuristes, le développement de l'aire de jeu dédiée aux enfants ou encore l'habillage des larges bancs par des as-

sises en bois pour un plus grand confort d'utilisation.

Dans le cadre de la préparation du dossier technique et administratif, le Service Régional de l'Archéologie a indiqué qu'un diagnostic archéologique devrait être réalisé avant les travaux, malgré les terrassements d'importance faits lors de la construction du parking souterrain en 1994.

Cette intervention retarde de fait la mise en œuvre du projet de plusieurs semaines. Afin de ne pas risquer de pénaliser la saison touristique, la Municipalité a

donc décidé de reporter à la rentrée de septembre le lancement des travaux d'embellissement.

La Ville mettra ce temps à profit pour enrichir de nouvelles idées ou propositions l'aménagement qui donnera un nouveau visage à notre place principale.

En 2019, le Festival des Nuits du Sud se tiendra donc au Grand Jardin comme à l'accoutumé. Toute l'équipe organisatrice est à l'ouvrage pour proposer une programmation qualitative qui fera voyager les Vençois et les nombreux visiteurs attendus comme chaque année à l'occasion de cet évènement emblématique.



EN BREF

Les jeunes s'impliquent pour Vence

Pour ouvrir le dialogue et donner la parole aux plus jeunes, Vence dispose d'un Conseil Municipal Junior. Les jeunes Conseillers Municipaux issus du Collège de la Sine et du Lycée Henri Matisse travaillent sur tout sujet d'intérêt collectif. Le nouveau Conseil Municipal Junior a été installé en séance plénière le 31 janvier 2019 en présence du Maire Catherine Le Lan et de plusieurs élus.

17 Conseillers juniors dont 11 nouveaux Conseillers élus en Décembre 2018 composent cette jeune assemblée 2018/2020. Des collégiens et lycéens scolarisés à Vence, âgés de 13 à 17 ans qui ont choisi de donner de leur temps pour les autres, pour partager des idées et porter des projets destinés à améliorer le quotidien du plus grand nombre.

Parmi les actions engagées par les précédents Conseils Municipaux des jeunes, citons Le Forum des Métiers, les révisions au Brevet et au Baccalauréat, la sécurisation des voies...

Par ailleurs, grâce à une action caritative, le CMJ a offert un chèque de 1.000 € au Secours Populaire à l'issue de "L'épiphanie en magie et son chapiteau dansant".



Ne jetez pas vos textiles, recyclez-les !

Ne jetez plus vos chaussures ou vêtements trop petits, usés ou démodés ; donnez leur une seconde vie. Dans une démarche solidaire et environnementale, ils seront récupérés par l'association Pacôme Recyclage, un acteur local engagé depuis 7 ans dans notre région.

Plus d'une dizaine de conteneurs sont installés à Vence afin de faciliter la collecte des textiles usagés. Ces derniers sont ensuite triés dans un centre de tri à Gattières qui propose notamment la réinsertion de personnes en difficulté.

En collaboration avec des associations vençoises telles que la Croix Rouge ou le Secours Populaire, les vêtements en bon état sont remis sur le marché à destination des personnes à faible revenu, et les textiles abîmés sont orientés vers d'autres filières de recyclage.

Ils peuvent ainsi être réutilisés par l'industrie en tant que chiffons d'essuyage ou être déstructurés, broyés pour entrer dans la fabrication d'articles textiles non tissés comme les isolants, le rembourrage etc...



Les derniers chantiers mis en œuvre par la Ville



Sécurisation et stationnement av. Emile Hugues

chaussée requalifiée et redessinée, dotée de trottoirs et de nouveaux stationnements gratuits.

ROUTE DE SAINT-JEANNET, à l'intersection avec le chemin du Baou des Noirs, le chantier a été réalisé dans le même esprit. La chaussée large à cet endroit a été réorganisée autour d'un petit giratoire. Des plantations viendront parfaire ces deux projets au printemps.

NOUVEAU STATIONNEMENT

Par ailleurs conformément à ses engagements, la Ville ajoute de nouvelles places de stationnement gratuites dès que possible. Ce sont en tout 50 nouveaux empla-



15 nouvelles places gratuites av. Rhin et Danube

BÂTIMENTS

Le Cinéma de Vence se modernise

Un joli coup de jeune a été donné au cinéma de Vence dont les locaux appartiennent à la Ville : valorisation de l'accueil, installation d'écrans, espace d'affichage, mobilier et nouveau système d'éclairage offrent un visage plus attrayant à ce lieu incontournable, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.



Embellement de l'accueil du cinéma de Vence réalisé par les services techniques de la Ville.

ÉCOLE

Le bureau du médecin scolaire déplacé, à l'école Saint Michel-Toreille

Les travaux de déplacement du centre médico-scolaire de l'école Saint Michel-Toreille ont permis de démanteler cet espace du 2^{ème} étage sans ascenseur au rez-de-chaussée. Désormais, il est accessible aux personnes à mobilité réduite et a été équipé de façon à répondre à toutes les urgences et les attentes.



VOIRIE

Sécurité, réduction de la vitesse et stationnement comme objectifs des derniers travaux

La Commune poursuit ses aménagements de l'espace public routier afin d'en améliorer l'usage.

AVENUE ÉMILE HUGUES, le chantier de sécurisation qui avait été réfléchi pour mettre un terme aux accidents récurrents, le plus souvent dus à la vitesse des automobilistes, a pris corps au cours du semestre dernier. La longue ligne droite descendante a fait place à une



Sécurisation route de Saint Jeannet

BÂTIMENTS

Aménagement du nouveau foyer senior

Du côté des bâtiments communaux, 3 sites en chantier jalonnent actuellement la rue Isnard : le nouveau centre culturel, le cinéma et le foyer seniors. Pour ce dernier, les travaux ont trait à la rénovation



d'une bâtisse ancienne avec un jardin à la vue sur les Baous. Ils permettront le déménagement du Foyer d'Animation dédié aux seniors (actuellement à la villa Cristini) en plein centre ville à proximité des commerces et services. Des logements locatifs sociaux y seront aussi créés.



Projet Chagall Un nouvel éco-quartier en centre-ville

Il y a quelques mois, nous vous informions, dans ces mêmes colonnes, de l'important travail mené par la Municipalité concernant le programme immobilier dit "Projet Chagall" hérité d'engagements pris par le passé.

En 2007, une convention signée par le Maire Pierre Marchou liait formellement la Ville à l'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR) pour l'achat de 14 000 m² de terrain en centre-ville et la création d'un ensemble comprenant habitat, parkings et commerces.

Au terme de multiples modifications visant notamment à réduire les surfaces à construire prévues, la Ville s'est inscrite dans une démarche constructive afin que le projet apporte in fine une véritable plus-value à ce secteur manquant de lisibilité et de qualité urbaine.

Depuis plus de 10 ans, le secteur Chagall a fait l'objet de plusieurs études au cours desquelles les projets d'aménagement ont évolué. En 2018, ce long processus s'est concrétisé par la présentation d'un projet répondant aux obligations de la Ville mais ajoutant surtout de la modernité et de l'embellissement à ce quartier qui marque l'entrée de ville depuis Tourrettes-sur-Loup et Grasse.

Le projet prévoit ainsi :

- La construction de 12 960 m² de logements dont 40% de Logements Locatifs Sociaux
- 730 m² d'activités et de commerces
- Un stationnement en souterrain comprenant 410 places dont 200 emplacements publics
- L'aménagement d'une place publique
- La création d'un parc paysager de 2.000 m² doté d'un jardin d'enfants et d'un verger
- La création d'un espace public piéton reliant la rue Foch et l'avenue Rhin & Danube
- La création de plusieurs cheminements piétons et lieux de vie végétalisés menant à l'école, au Parc de la Conque, au futur jardin d'enfants...

Le réaménagement du Carrefour Jean Moulin avec l'ouverture d'un belvédère.

Parmi les demandes de la Ville, les vues sur les Baous seront conservées voire étendues, les atouts architecturaux (chapelle St Crespin, Villa Berthe) seront préservés, et d'importants espaces verts devront jalonner le projet.

Un éco-quartier en devenir

L'élaboration du projet s'est également faite avec une forte exigence environnementale et dans le cadre d'une démarche Quartier Durable Méditerranéen.

Pour cela, différents critères seront respectés dont l'utilisation de matériaux éco-performants dans les constructions, la gestion optimale des déchets de chantier, la sobriété et l'efficacité énergétique, l'utilisation d'énergies renouvelables et de récupération, une gestion optimisée de l'eau.

Certains bâtiments seront aussi couverts de toitures végétalisées et les espaces publics de qualité seront pourvus de nombreux arbres apportant de l'ombre.



A l'issue du processus de sélection, c'est le projet du groupement constitué de l'aménageur Eiffage Immobilier, du bailleur social Logis Familial, des architectes Jean-Paul Gomis et Février Carré, du paysagiste François Navarro, du bureau d'études Artelia et du cabinet environnemental HQE Cap Terre, qui a été retenu.



Une concertation poussée avec les habitants pour améliorer le projet

Depuis l'automne 2017, la Ville a initié un processus de concertation avec les Vençois afin d'enrichir, d'orienter le projet Chagall dans une démarche collaborative. Les remarques recueillies au cours d'une première phase ont été retranscrites dans le cahier des charges communiqué aux candidats, puis après le choix de l'aménageur et la présentation de son projet, deux ateliers de travail et de concertation ont été organisés.

Dans ce cadre, de nombreuses remarques constructives ont pu être faites et de multiples questions posées.

Ces dernières concernent notamment :

- la pose ou non de panneaux solaires : réponse positive selon des modalités en-

Pour consulter les compte-rendus des ateliers de concertation, rendez-vous sur www.vence.fr



Les façades telles que présentées correspondent aux volumétries retenues mais ne sont pas finalisées du point de vue architectural. D'ici le dépôt des permis de construire, elles seront affinées, détaillées et enrichies.





LA MÉDIATHÈQUE DE VENCE

Les loisirs intelligents attirent un large public

Bien loin d'un simple lieu où l'on peut uniquement emprunter des livres et CD, la Médiathèque de Vence déploie de nombreux services culturels et propose régulièrement au public des initiatives originales.

Une nocturne de jeux

Le 19 janvier dernier, c'est une belle soirée qui était au programme co-organisée par l'association Calliopée. 180 Personnes se sont retrouvées pour une nocturne "Jeux à tous les

étages". De 17h à 21h, chaque espace s'est transformé en salle de jeux, qu'il s'agisse de dominos géants, de jeux de société, de "Blindtest" autour de musiques de films, d'expérience d'écoute musicale, ou encore

de différents ateliers multimédia. Les participants ont par exemple pu s'initier à la réalité virtuelle, assister à une présentation de l'impression 3D ou encore rencontrer Christophe Boelinger, auteur de jeux.

Par ailleurs, de nombreux jeux de rôle et de plateaux en famille ou entre amis ont su séduire petits et grands, enthousiastes et ravis de participer à ce rendez-vous convivial.

La programmation des prochains mois est tout aussi variée avec des expositions, des ateliers de création artistique, des ateliers numériques, des conférences, du cinéma, des lectures pour enfants et bien d'autres...

Des liseuses et livres numériques

Par ailleurs, pour inciter un public toujours plus nombreux à lire et à découvrir de nouveaux horizons culturels, la Médiathèque évolue avec son temps et met à disposition de nouveaux supports.

Par exemple, elle propose chaque mois un large choix de nouveaux livres numériques à télécharger gratuitement et légalement. Vous pouvez ainsi emprunter 2 livres numériques simultanément pendant 3 semaines.

Autre nouveauté, la Médiathèque propose désormais le prêt d'une liseuse pour une durée de 3 semaines (prolongeable 2 fois) sur laquelle des livres numériques sont em-

pruntables sur le site internet de la médiathèque.

Le 13 mars prochain, la Médiathèque de Vence sera baptisée "Médiathèque Elise et Célestin Freinet" pour mettre en lumière la pédagogie Freinet. Un programme d'animations sur ce thème aura lieu tout au long du mois de mars. (à découvrir page 8).



PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE "POUR VENCE"

Les orientations budgétaires 2019 sont dangereuses : L'équipe municipale présente un tableau d'évolution des finances en trompe l'œil. Les dépenses de fonctionnement (dont l'annuité de la dette) demeurent identiques, alors qu'il faudrait réduire la voilure : La stabilité est totalement insuffisante car ces dépenses auxquelles la ville doit faire face, représentent 61% de nos recettes. Par ailleurs nos recettes de fonctionnement sont très faibles. Elles proviennent largement des droits de mutation et une crise de l'immobilier, (évoquée par beaucoup d'observateurs) peut les ramener demain au niveau de 2015 soit 500 000€ de moins.

Dans ce cas, la ville ne pourra pas rembourser l'annuité de la dette. Mais le plus préoccupant est le niveau d'investissement et son financement par la dette. En février 2017, D. Croly-Labourdette, alors adjoint aux finances, prévoyait d'investir 21 810 000€ sur 4 ans pour une dette ne dépassant pas 17 500 000€ en 2020.

Aujourd'hui, pour les mêmes 4 ans, l'investissement prévu par JC Créquy est de 30 034 000€, soit + 38% ce qui était planifié. Ces chiffres sont insoutenables : D'abord, parce qu'on ne peut augmenter la dette que si notre capacité d'autofinancement augmente aussi pour couvrir les annuités de cette dette. Ce n'est pas le cas. Les prévisions d'autofinancement

augmentent de 5% quand la dette augmente de 12,34%. Voilà ce qui va amener Vence dans le mur. Ensuite, parce qu'une simple baisse de recettes ou une hausse des dépenses de 200 000€ en 2019 nous empêcherait de rembourser la dette à 100%. Idem pour 2020 où l'équipe ne prévoit aucun redressement de notre épargne.

La Mairie laisse filer les dépenses d'investissement et la dette. Très vite nous ne pourrions plus honorer l'annualité de la dette. Le risque financier pour Vence est majeur. Le Maire et son équipe estiment que « le niveau de notre dette comparé aux communes de la même taille est acceptable » ! Raisonnablement faux pour deux raisons : D'abord parce que Vence, englobée dans la Métropole, lui a délégué la plupart de ses compétences, ensuite le ratio d'endettement - rapport entre notre dette et nos ressources réelles - est de 87,4% contre 71% pour les communes comparables à la nôtre. Cet amateurisme aura 2 conséquences à court terme :

- La commune ne pourra pas honorer ses échéances d'emprunts.
- Les investissements seront limités aux dépenses d'entretien.
- Telle est la réalité de l'équilibre financier fragile de la Ville de Vence.

Anne SATTONNET
Conseillère Municipale,
Conseillère Métropolitaine,
Vice Présidente du Conseil Départemental

GRUPE "UN TEMPS D'AVANCE"

Le 4 février dernier lors du conseil municipal José Massol a annoncé qu'il quittait notre groupe d'opposition. C'est la première fois que j'assiste à un tel bouleversement du conseil municipal.

La première modification était déjà un acte volontaire de mes collègues: En juillet 2017 Jean-Claude Créquit, Annie Double, Ghislaine Beltrame et Sophie Corallo ont souhaité être élus à part entière, avoir une délégation en quittant notre groupe d'opposition pour rejoindre la majorité. José Massol m'avait alors indiqué que lui, ne changerait pas de trottoir. Cela me convenait parfaitement. Aujourd'hui je comprends qu'il s'ennuie qu'il a besoin d'activité. Il suit la mouvance de notre Président de la République: si on veut trouver un job il faut traverser la rue.

C'est ce que José Massol a fait. J'espère qu'il pourra mettre ses compétences au profit de Vence. Mais ce n'est pas terminé, le chemin est long la route est à parcourir, ce n'est qu'un début. Les promesses électorales nous les connaissons, nous les avons vécues. Nous en vivrons d'autres. Je lui souhaite beaucoup de courage.

Marie-Laure MAUREL
Conseillère Municipale

GRUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

Le dernier conseil municipal, en particulier sur l'analyse du DOB n'a fait que confirmer les craintes sur l'avenir économique de notre commune. En effet ce document est un catalogue de bonnes et nobles intentions aussi bien pour la protection de la population (rachat des constructions du Pra-Julian, subventions aux logements, etc.) que pour la culture le tout pour 22m€. On ne peut que se féliciter de ces investissements.

Cependant nos recettes sont anémiques suspendues que nous sommes aux décisions de la métropole, aux revenus provenant des ventes immobilières, et aux diverses impositions. On note des dépenses engendrées par une masse salariale plus que majoritaire que l'on tente de minorer ou mieux de répartir au gré des décisions métropolitaines qui font illusions. Quel dynamisme, c'est d'ailleurs une situation qui perdure depuis des années, lors des précédentes consultations la plupart des candidats ont fait part de velléités sans consistance au fil des campagnes sans âme profonde qui ont satisfait des égos personnels ou des appartenances politiques à des entités surtout pas locales.

Nous avons été les seuls à proposer quelques projets économiques après une brève consultation des habitants. Mais l'avenir de Vence les différentes majorités qui se sont succédées n'en sont

guère soucieux. Alors nous sommes devenus au fil des ans "la cité des arts" en souvenir d'un passé qui a depuis déménagé à Saint-Paul laquelle en a fait un réel capital économique en nous laissant des immeubles nouvellement construits pour abriter une population destinée à produire des richesses... ailleurs. Entre-temps vous avez laissé passer l'époque d'une mini extension de Sophia-Antipolis sur notre plateau pourtant si attrayant. Pourquoi ? S'est-on au moins une fois posé la question ? J'en doute.

Et voilà que les médias nous considèrent maintenant comme une banlieue d'une cité côtière qui elle a bien évolué. Votre absence de vision à long terme ne laisse présager rien de bon pour le devenir de Vence. J'ose croire que les prochaines échéances électorales verront apparaître grâce au choix judicieux des électeurs une majorité désireuse de bousculer cet état de choses et d'engager l'avenir de notre commune tournée vers un développement économique adapté.

Jean-Pierre DAUGREILH
Conseiller Municipal
Conseiller Régional

En décembre dernier, je lançais via les réseaux sociaux le premier volet d'un sondage mensuel intitulé « De vous à Moi ». Questionnant les vençois sur la confiance qu'ils accordent à leurs élus locaux, la réponse a été sans équivoque : 70 %

n'ont pas confiance et 27 % sont méfiants ! Comment ne pas comprendre la défiance actuelle quand on repense à toutes les promesses bafouées et autres chamboulements de ces dernières années sur Vence ? La fusion de liste des Municipales ; les ambitions personnelles de la 1ère adjointe et du maire pour compléter leurs CV, l'une au Département, l'autre à la Région ; puis la déchirure des législatives ; un maire démissionnaire ; l'éclatement de la majorité ; une équipe municipale recomposée ; un maire de substitution ; des transferts d'élus entre majorité et opposition... bref, une grosse pagaille au détriment des vençois.

Alors comment regagner cette confiance perdue ? Parce qu'évidemment, la confiance ça se gagne, ça ne se décrète pas. Cela passera forcément par des actes, du tangible, des preuves, sur un engagement longue durée, sans faille, au service des vençois. Mais il me semble que tout doit commencer par la sincérité de la démarche : aimer Vence avant d'aimer être élu ; se mettre au service des vençois avant de chercher une indemnité ; écouter les vençois et soutenir leur cause plutôt que satisfaire son égo ; défendre la qualité de vie à Vence avant tout intérêt dans une instance supra communale.

Tel est le chemin d'un retour à la confiance que je souhaite parcourir avec vous.

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal



LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS DE LA VIE VENÇOISE

17 000 participants aux Festivités de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Vence a innové en proposant une programmation inédite. Grâce

Libre de multiplier les initiatives, la Station Touristique en collaboration avec les autres services de la Ville et les associations vençoises a ainsi pu mettre à l'affiche des divertissements touchant tous les publics, dont les enfants avec de nombreuses animations, jeux géants, contes et ateliers de décorations de Noël.

Les événements traditionnels qui ponctuent chaque année les festivités étaient également au programme.

au grand chapiteau Magic Miror installé sur la Place du Grand Jardin au milieu d'une forêt de sapins, des spectacles et animations ont pu être organisés sans craindre le froid et les intempéries de décembre.

Le feu d'artifice suivi de la soupe à l'oignon, l'arrivée du Père Noël ou encore les concerts du nouvel an ont réuni de nombreux Vençois et visiteurs.



Autre grande nouveauté de 2018, le Festival Les Hurluburlesques - Festival International des Clowns proposé par la Compagnie des "Mammifères Marrants", a investi le chapiteau ainsi que les places du centre ancien du 28 au 30 décembre.

Créatives, décalées et drôles, des troupes venues de tous

les horizons ont fait souffler un vent nouveau sur la Cité des Arts. Mimes, bruitages, mimiques et situations cocasses n'ont pas manqué d'atteindre leur objectif : initier le public à cet art visuel singulier et bien sûr lui faire découvrir par des sketches haut en couleurs un humour atypique et percutant.



Du côté des seniors, citons également les deux thés dansants sous le chapiteau, ainsi que le goûter annuel organisé à la salle Falcoz par le CCAS qui a cette année encore fait salle comble avec ses 350 participants !



EN BREF

◆ Merci Téléthon !

Comme chaque année en janvier, la Municipalité a reçu les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation du Téléthon de décembre afin de leur dire merci.

Merci pour la solidarité dont ils font preuve. Merci à toutes et tous d'avoir relevé ce nouveau défi avec ferveur, en insufflant de belles valeurs de fraternité et de réussite associative.

Pour la deuxième année consécutive, c'est l'Association Vence Téléthons - AVT qui a coordonné les actions 100% associatives. Grâce à son président Dominique BRUN et à de nombreuses bonnes volontés travailleuses et efficaces : Jeanne FARRUGIA, Sandrine RAUPUJARE, Chrystelle Gineste-Logelin, Josette HAMMOT, Marie-Eve et Barthélémy CLERICCO, de nombreux dons ont pu être récoltés, représentant en tout la somme de 16 436.14 € reversés à l'AFM Téléthon.

Merci également à tous les partenaires, les sponsors, les entreprises, les commerçants, les services municipaux... et bien sûr à tous les donateurs qui ont fait de l'édition 2018 une réussite !

◆ De jeunes Vençois au service des plus démunis

Chaque hiver, la Direction Jeunesse de la Ville de Vence organise "La Semaine de la Solidarité" afin de sensibiliser les jeunes aux actions caritatives. Pendant la première semaine des vacances de février, 7 jeunes âgés de 14 et 15 ans,



Inès, Laly, Lola, Fitia, Myriam, Séliana et Lennie ont participé, entre 20h et 22h, à la distribution de repas et de couvertures aux personnes sans-abri du centre-ville de Nice.

Accompagnés par les bénévoles du Secours Populaire, ils ont aidé à l'organisation de ces maraudes et par ailleurs découvert le fonctionnement de la Croix-Rouge de Villeneuve-Loubet en distribuant des vêtements et des denrées alimentaires aux bénéficiaires. Une belle et enrichissante initiative. Bravo à chacun d'entre eux, ainsi qu'à leurs accompagnateurs !



Agenda

LES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER

LE 8 MARS



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, Vence interroge sur "Faire la ville ensemble – Femmes et hommes" pour une ville attractive égalitaire et accessible à toutes et à tous.

Au programme :

- de 9h30 à 12h : Services de Vence et Métropole : Faire la ville ensemble dans les aménagements publics

- de 14h30 à 16h30 : Actrices économiques - Faire la ville ensemble dans les espaces publics et économiques.

Avec Catherine LE LAN, Maire de Vence, et sous la présidence d'honneur de Dominique ESTROSI-SASSONE Sénateur des Alpes-Maritimes, Conseillère Métropolitaine Nice Côte d'Azur, Conseillère Municipale de la Ville de Nice, avec Virginie ATLAN, Directrice de la Maison de la Métropole, Lucile BIARROTTE, Doctorante Lab'urba Université Paris-Est...

Sur réservation au 04.93.58.41.01
protocole@vence.fr - en Mairie.

DU 1^{ER} AU 30 MARS



MÉDIATHÈQUE ÉLISE ET CÉLESTIN FREINET

Le 13 mars prochain à 15h, la Médiathèque de Vence prendra le nom des pédagogues vençois, parents de la célèbre pédagogie Freinet et créateurs de l'école vençoise éponyme.

Pour fêter l'évènement de nombreux rendez-vous sont prévus tout au long du mois de mars :

- une exposition "Élise et Célestin Freinet à Vence". Photographies, poteries, albums originaux, livres et objets ayant appartenu aux époux Freinet. Exposition des dessins des enfants de l'école Freinet.

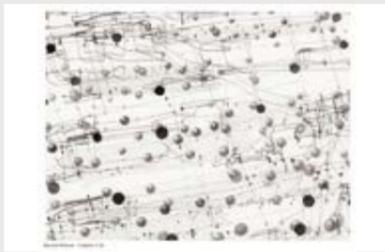
- un cycle de projections-débats sur les époux Freinet et leur pédagogie proposé par L'ICEM.

- la projection du Film "L'École Buissonnière" de Jean-Paul Le Chanois d'après un synopsis d'Élise Freinet.

- des ateliers pédagogiques etc...

Détails du programme sur
www.vence.fr ou
www.mediathequedevence.fr

DU 16 AU 26
MARS MAI



EXPOSITION "La force du dessin"

Le dessin fut jusqu'au XX^e siècle, l'art de la maîtrise technique de l'artiste, l'exercice souvent préparatoire à l'œuvre peinte ou sculptée, l'éducation du regard. Aujourd'hui, alors même que notre œil est saturé d'images trop nombreuses, omniprésentes desquelles nous nous détournons, cet art fragile et intime s'impose sur la scène de l'art contemporain.

Accompagnant une présentation renouvelée des dessins du Fonds Matisse, et la résidence d'une jeune artiste, **Angèle Guerre**, à la **Chapelle des Pénitents Blancs**, cette nouvelle exposition proposera plusieurs regards engagés dans cette nouvelle expression du dessin, au travers de trois générations d'artistes.

A découvrir au Musée de Vence.
2 place du Frêne. Vernissage :
Samedi 16 mars à 11h

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE
Week-ends et jours fériés
www.3237.fr

MÉDECINS DE GARDE À VENCE
09 69 32 33 10

NUMÉROS SERVICE D'URGENCE
FRANCE - EUROPE : 112 depuis un fixe ou un mobile
POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENCE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (fermée le mercredi) et le dimanche de 8h à 12h.

LES NOUVELLES DU COMMERCE

LES CRÉATIONS D'ACTIVITÉS

■ **Épicerie / primeur Producteurs du 06**
Audrey, Florent, Nicolas
239 Avenue Emile Hugues - 09 88 08 25 24
producteursdu06@gmail.com

■ **Les 3 Epiciers**
Primeur - Épicerie Fine
Jean Marc et Olivier - 4 Pl. Surian - 06 60 32 21 26

■ **Le Comptoir des Saveurs**
Primeur - Épicerie Fine
Angélique Fisher
83 Av Victor Tuby - 06 03 13 33 40

■ **L'Atelier Laroche**
Paysagiste - créateur de jardins et terrasses
Chemin du Vallon Notre Dame
www.enzolarochepaysage.fr - 06 45 24 45 95

■ **A pART Création**
Bijouterie 100% made in France
Artisans d'Art, Bijouterie, Joaillerie
10 Pl. Clemenceau Ninon Jacquin et Océane
Maurice-Sarasar - www.creationapart.fr
06.21.75.02.69 ou 06 22 07 48 88

■ **Beef Palace**
Snack
André Philippe
14 Place du Grand-Jardin - 06 17 24 43 67

■ **Skin Emotion**
Institut de Beauté
Lucy Moret
4 Place du Maréchal Juin - 04 93 58 25 32

■ **Assuré.e**
Agnès liborio Conseil
2 Avenue Marcellin Maurel - 04 93 24 22 04

LES EXTENSIONS D'ACTIVITÉS

■ **Un grain dans la cuisine**
Concept store de Wood Old
Décoration, épicerie fine, salon de thé, produits Bio - Marine Bure
134 Avenue Emile Hugues - 04 93 59 21 90
www.woodoldshop.com

■ **Boulangerie Debennais**
Lionel et Nathalie Debennais
38 Avenue Marcellin Maurel - 04 93 58 04 14

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

■ **Pharmacie de la Poste**
Stéphanie Violet
20 Avenue Victor Tuby - 04 93 58 29 22

■ **Distrivins**
Caviste - Jean Louis Barbier
87 Avenue Rhin et Danube - 04 93 24 27 29
Évolution d'activité

AGENDA : LE PRINTEMPS À VENCE

■ **Le vendredi 1^{er} mars à 17h30**
Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Vençois AVF
Hôtel de Ville, Place Clemenceau.

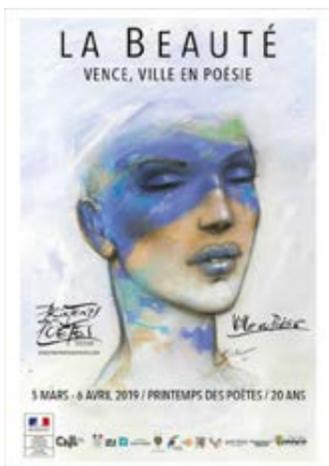
■ **Le samedi 2 mars de 9h à 11h30**
Ateliers sur l'alimentation des 0-3 ans
Par une diététicienne et nutritionniste. Gratuit sur inscription au Centre d'Animation de la Vie Sociale & Associative 51 avenue des Alliés, 04 93 58 92 30.
Prochains ateliers : 20 mars et 6 avril

■ **Le dimanche 3 Mars, à 18h30**
L'Orchestre Symphonique des Arts en concert
Ensemble atypique composé de musiciens amateurs issus du monde de l'Artisanat. Œuvres : Dvorák, Tchaïkovski, Moussorgski, Grieg, Elgar, Mozart, Bizet, Mascagni et Rimski-Korsakov. À la Cathédrale.

■ **Le lundi 4 Mars, 9h - 14h30**
Journée culinaire Seniors
Par deux Chefs, le CCAS et Silver Fourchette. Recettes anti-gaspi, quiz sur l'alimentation en présence d'une diététicienne. Egalement café informatique. Journée gratuite sur inscription 04 93 58 33 87 - Centre d'Animation de la Vie Sociale & Associative.

■ **Du 17 au 19 Mars**
Printemps du Cinéma
Tous les films à 4€ la séance – Cinéma Casino www.culture-cinema.com.

■ **Du 5 mars au 6 avril**
Le Printemps des Poètes fête ses 20 ans



■ **Le vendredi 22 mars, à 20h30**
CinÉchange « PORTÉE DISPARUE »
Thriller, drame d'Aneesh Chaganty. Organisé pour la Semaine d'information sur la santé mentale à l'ère du numérique – SISM, 2019 en partenariat avec la Ville de Vence – Cinéma Casino www.culture-cinema.com.

■ **Le dimanche 24 mars**
Épreuve de cyclisme
Montée du Col de Vence en Contre La Montre par le "Sports et Loisirs Vençois"

■ **Le samedi 30 mars, 8h30**
Don du sang, vous avez la capacité de sauver des vies - École des Baous Établissement Français du Sang efs.sante.fr.

■ **Le dimanche 21 et lundi 22 avril**
Fêtes de Pâques
Défilé folklorique, chasse aux œufs, messe, hommage aux Provençaux, procession, grand Corso Fleuri...



■ **En mai**
Ma Ville est un Grand Jardin

■ **Les 25 et 26 mai**
Marché des Potiers
Place du Grand Jardin

■ **Les 8 & 9 juin**
Gravel Trophy Valberg-Vence
Nouveauté : Arrivée à Vence le 8 juin, départ pour Valberg le 9 juin.

■ **Du 19 juillet au 2 août**
Nuits du Sud
Place du Grand Jardin.

Tout l'agenda sur www.vence.fr.

La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est en ligne sur www.vence.fr.
Directeur de la Publication : Stéphane Charpentier
Directrice de la Communication : Corinne Korchia
Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard
Impression : Imprimerie Trulli - Vence
ISSN : 1168 4550
Crédits photos : Mairie de Vence. Adobe Stock.